



# Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/21 9 novembre 2022

FRANÇAIS

**ORIGINAL: ANGLAIS** 

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-onzième réunion
Montréal, 5-9 décembre 2022
Point 8(b) de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

#### RETARDS DANS LA SOUMISSION DES TRANCHES

## Introduction

1. Conformément à la décision 47/50(d),² le Secrétariat a préparé le présent document. Il contient une description des mesures prises pour donner suite aux décisions sur les retards dans la soumission des tranches, adoptées à la 90e réunion; une analyse de chacune des tranches qui devait être proposée mais qui n'a pas été soumise à la 91e réunion ainsi que des tranches qui ont été proposées mais retirées par la suite durant le processus d'examen des projets. Il fournit aussi un aperçu des raisons des retards et de l'incidence sur la conformité des pays à leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal et de la recommandation du Secrétariat.

# I. Suite donnée aux décisions prises sur les retards dans la soumission des tranches à la 90<sup>e</sup> réunion

2. À la 90° réunion, sur les 33 pays qui devaient présenter des demandes de financement de tranches, 20³ ne l'ont pas fait dans les délais prescrits, soit un taux de non-soumission de 61 pour cent. Le Comité exécutif a ensuite demandé au Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés au sujet des décisions prises sur les retards dans la soumission des tranches, contenues dans l'Annexe VII du rapport de la 90° réunion (décision 90/30(b)).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/1

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Comité exécutif a décidé d'inclure à l'ordre du jour des prochaines réunions une rubrique distincte portant sur les retards dans la proposition des tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les obligations.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Excluant deux pays (Argentine et République bolivarienne du Venezuela) dont les demandes de tranche ont été soumises à la 90<sup>e</sup> réunion et retirées par la suite.

- 3. Conformément à la décision 90/30(b), le Secrétariat a envoyé des lettres aux gouvernements de 22 pays visés à l'Article 5 afin de les inciter à soumettre la prochaine tranche de leurs plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH). Par conséquent, les gouvernements de l'Albanie,<sup>4</sup> de la Barbade,<sup>5</sup> du Congo,<sup>6</sup> de la Jordanie,<sup>7</sup> du Monténégro,<sup>8</sup> de la Serbie,<sup>9</sup> de l'Afrique du Sud,<sup>10</sup> du Soudan du Sud,<sup>11</sup> de la République arabe syrienne,<sup>12</sup> du Turkménistan<sup>13</sup> et de la République bolivarienne du Venezuela<sup>14</sup> ont soumis les tranches respectives de leurs PGEH à la 91e réunion.
- 4. Cependant les gouvernements de l'Argentine, du Burundi, du Guyana, du Mali, de Saint-Kitts-et-Nevis, du Suriname, de la Thaïlande, et de la Turquie n'ont pas soumis leurs demandes de tranche.<sup>15</sup>

# II. Analyse des tranches non soumises à la 91<sup>e</sup> réunion

- 5. Quatorze activités associées à des tranches de PGEH pour dix pays, dont ceux du paragraphe 4, d'une valeur totale de 10 981 749 \$ US (coûts d'appui d'agence inclus), qui devaient être soumises à la 91<sup>e</sup> réunion, n'ont pas été présentées, tel qu'indiqué à l'Annexe I au présent document. 16
- 6. Par ailleurs, la deuxième tranche de la Phase II du PGEH de l'Iraq, d'une valeur de 994 929 \$ US (incluant les coûts d'appui d'agence), a été soumise à la 91° réunion, mais la demande a été retirée par la suite par les agences d'exécution responsables durant le processus d'examen des projets. Cette tranche est également incluse à l'Annexe I au présent document.

### III. Raisons des retards et incidence sur la conformité

- 7. Les raisons des retards de soumission de tranches du PGEH incluent : des décisions et/ou approbations gouvernementales et/ou des modifications au sein de l'unité nationale de l'ozone, et/ou des modifications structurelles (6) ; des contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 (5) ; un rapport de vérification manquant (5) ; un décaissement inférieur au seuil de 20 pour cent du financement approuvé pour la tranche précédente (3) ; des difficultés internes ou externes (3) ; l'agence principale pas prête pour la soumission (3) ; des fonds suffisants provenant de la tranche approuvée précédente (2) ; la situation politique ou des problèmes de sécurité (2) ; et la soumission de rapports périodiques et financiers (1). Plusieurs raisons peuvent s'appliquer au retard de chaque soumission.
- 8. Tel qu'indiqué par les agences d'exécution concernées, les retards dans la soumission des tranches attendues auraient une incidence nulle sur la conformité des pays à leurs obligations au titre du Protocole de Montréal. Toutes les tranches attendues devraient être soumises à la 92<sup>e</sup> réunion.

<sup>4</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/36

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/37

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/39

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/43

<sup>8</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/46

<sup>9</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/50

<sup>10</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/51

<sup>11</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/52

<sup>12</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/53

<sup>13</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/55

<sup>14</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/56

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Les tranches pour l'Algérie et la Dominique pourraient être soumises à la 92<sup>e</sup> réunion (Annexe VII du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/40). Une demande d'annulation de la phase I du PGEH pour Haïti a été soumise à la 91<sup>e</sup> réunion et est présentée dans le rapport périodique du PNUE (UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/15).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> À titre de comparaison, lors de la 90<sup>e</sup> réunion, 27 tranches qui devaient être soumises pour 20 pays n'avaient pas été présentées.

### IV. Recommandation

- 9. Le Comité exécutif pourrait envisager :
  - (a) de prendre note :
    - (i) du rapport sur les retards dans la soumission des tranches, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/21;
    - (ii) des informations sur les retards dans la soumission des tranches dans le cadre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), transmises par le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale ;
    - (iii) que 29 des 43 activités (17 pays sur 27) associées à des tranches de PGEH attendues à la 91<sup>e</sup> réunion ont été présentées à temps ;
    - (iv) que les agences d'exécution ont indiqué que la soumission tardive des tranches de PGEH qui devaient être proposées à la seconde réunion de 2022 aurait une incidence nulle sur la conformité au Protocole de Montréal du pays et que rien n'indiquait que les pays concernés ne respectaient pas les mesures de contrôle du Protocole de Montréal; et
  - (b) de demander au Secrétariat d'envoyer des lettres aux gouvernements concernés au sujet des décisions prises sur les retards dans la soumission des tranches, contenues dans l'Annexe I au présent rapport.

Annexe I TRANCHES NON SOUMISES À LA 91<sup>E</sup> RÉUNION

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Argentine (Phase II)	ONUDI	2021	4 160 214	Seuil de décaissement de 20 pour cent/difficultés internes ou externes	Prendre note du taux de décaissement global de la deuxième tranche (2019) de la phase II du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent, et inciter le gouvernement de l'Argentine à collaborer avec l'ONUDI afin de pouvoir soumettre la troisième tranche (2021) de la phase II à la 92 <sup>e</sup> réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation des tranches de 2021 et des suivantes, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
Burundi (Phase I)	PNUE	2020	37 516	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant/décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'a pas été effectuée; et inciter le gouvernement du Burundi à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification afin que la quatrième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 92e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Guyana (Phase II)	PNUD	2021	133 750	L'agence principale n'était pas prête pour la soumission	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et que la vérification obligatoire des objectifs de consommation
	PNUE	2021	51 415		de HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement du Guyana à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification et avec le PNUD et le PNUE afin que la troisième tranche (2021) de la phase II du PGEH puisse être proposée à la 92 <sup>e</sup> réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation des tranches de 2021 et des suivantes.
Iraq (Phase II)	PNUE	2022	652 529	Conditions établies dans la décision 87/40(c)/rapport de vérification manquant	Prendre note du fait que la deuxième tranche (2022) de la phase II du PGEH soumise à la 91 <sup>e</sup> réunion avait été annulée car la demande de tranche ne satisfaisait pas aux conditions établies dans la décision 87/40(c) et la
	ONUDI	2022	342 400	Conditions établies dans la décision 87/40(c)	vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'a pas été effectuée, la deuxième tranche ne pouvant donc pas être prise en compte ; et inciter le gouvernement de l'Iraq à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification et avec le PNUE et l'ONUDI afin de soumettre à nouveau la deuxième tranche (2022) à la 92° réunion avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation des tranches de 2022 et des suivantes, étant entendu que les conditions de la décision 87/40(c) ont été satisfaites.

# UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/21 Annexe I

Pays	Agence	Tranche	Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)	Raison du retard/retrait	Recommandations
Mali (Phase I)	PNUD	2020	30 100	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/difficultés internes ou externes/situation politique ou problèmes de sécurité	Prendre note des retards dus à l'instabilité du pays en raison de difficultés politiques et que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'a pas été effectuée ; et inciter le gouvernement du Mali à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification et avec le PNUD et le
	PNUE	2020	31 640	Décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO/rapport de vérification manquant/situation politique ou problèmes de sécurité	PNUE afin que la cinquième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 92 <sup>e</sup> réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Nigéria (Phase II)	PNUD	2021	2 782 000	Perturbation due à la pandémie de COVID-19/difficultés internes ou externes	Prendre note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19; et inciter le gouvernement du Nigéria à collaborer avec le PNUD afin que la troisième tranche (2021) de la phase II du PGEH puisse être soumise à la 92e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2021 et des suivantes.
Saint-Kitts-et-Nevi (Phase I)	PNUE	2020	19 097	Contraintes imposées par la pandémie de COVID-19/rapport de vérification manquant/fonds suffisants provenant de la tranche approuvée précédente/soumission des rapports périodique et financier/décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO	Prendre note des retards causés par l'absence des rapports périodique et financier et que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'a pas été effectuée; et inciter le gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis à remettre les rapports périodique et financier exigés et à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification afin que la troisième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 92° réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Suriname (Phase I)	PNUE	2020	15 255	Décisions/approbations gouvernementales/modifications au sein de l'UNO/rapport de vérification manquant/fonds suffisants provenant de la tranche approuvée précédente	Prendre note du fait que la vérification obligatoire des objectifs de consommation de HCFC n'a pas été effectuée; et inciter le gouvernen du Suriname à collaborer avec le PNUE pour finaliser la vérification e avec le PNUE et l'ONUDI afin que la quatrième tranche (2020) de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 92° réunion, avec un plan
	ONUDI	2020	9 810	L'agence principale n'était pas prête pour la soumission	d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020.
Thaïlande (Phase II)	Banque mondiale	2020	2 264 689	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note que le taux de décaissement global de 20 pour cent de la première tranche (2018) de la phase II du PGEH a été atteint après l'échéance de soumission ; et inciter le gouvernement de la Thaïlande à collaborer avec la Banque mondiale afin que la deuxième tranche (2020) de la phase II puisse être soumise à la 92e réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020 et des suivantes.
Tunisie (Phase II)	PNUE	2022	113 000	L'agence principale n'était pas prête pour la soumission	Prendre note du retard dû à la décision du gouvernement ; et inciter le gouvernement de la Tunisie à coopérer avec le PNUE et l'ONUDI afin que

Pays	Agence		Montant (coûts d'appui inclus) (\$US)		Recommandations
	ONUDI	2022	413 705	Décisions/approbations du gouvernement/modifications au sein de l'UNO	la deuxième tranche (2022) de la phase II puisse être soumise à la 92 <sup>e</sup> réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2022 et des suivantes.
Turquie (Phase I)	ONUDI	2022	919 558	Seuil de décaissement de 20 pour cent	Prendre note du taux de décaissement global de la quatrième tranche (2019) de la phase I du PGEH qui était inférieur au seuil de décaissement de 20 pour cent ; et inciter le gouvernement de la Turquie à collaborer avec l'ONUDI afin de pouvoir soumettre la cinquième tranche (2022) de la phase I à la 92 <sup>e</sup> réunion, avec un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2022 et des suivantes, étant entendu que le seuil de décaissement de 20 pour cent pour le financement de la tranche précédente aura été atteint.
Total			11 976 678		